

Amis pongistes, le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter à participer aux :

CHAMPIONNATS ROMANDS INDIVIDUELS 2017 - 2018

Lieu : Centre la Blancherie - 2800 Delémont Dates : samedi 28 et dimanche 29 avril 2018

Participation

Les championnats Romands sont ouverts à tous les joueurs de l'AGTT, ANJTT, ATTT, AVVF et MTTV partie fribourgeoise en possession d'une licence STT valable, laquelle devra être présentée lors du début de la compétition (oubli : amende Fr. 20.- selon art.12.3.1 R.F. STT).

Horaire et séries prévues

Heure	Samedi 28 avril 2018	Dimanche 29 avril 2018
08h30	Ouverture de la salle	Ouverture de la salle
09h00	Doubles open C (KO)	Poules simples U11
	Poules simples dames D	Poules simples U13
	Doubles open D (KO)	Poules simples U15
		Poules simples U18
10h00	Doubles mixte (KO)	Poules simples O40
	Tableau simples dames D	Poules simples O50-O70
10h30	Simples open C (poules)	
11h00		Tableau simples U11
		Tableau simples U13
		Tableau simples U15
		Tableau simples U18
11h30	Doubles open A/B (KO)	Tableau simples O40
	Doubles dames (KO)	Tableau simples O50-O70
	Tableau simples open C	
12h30	Remise des médailles du matin	Remise des médailles séries d'âge
13h00	Poules simples dames C	Doubles open E (KO)
	Poules simples open B	
	Poules simples open D	
14h00	Tableau simples dames C	
	Tableau simples open B	
14h30	Tableau simple open D	Poules simples open E
15h30	Poules simples messieurs A	
	Poules simples dames A/B	
16h30	Tableau simples dames A/B	
17h00	Tableau simples messieurs A	Tableau simples open E
19h00	Remise des médailles	Remise des médailles séries E

L'horaire indiqué est à titre indicatif.

Système de jeu Toutes les séries doubles se disputeront par élimination directe.

Toutes les séries simples se disputeront en poule, 1 qualifié par poule, les joueurs ayant les meilleurs classements seront directement qualifiés dans le tableau principal (trois sets gagnants à l'exception du tableau de la série

Messieurs A).

Balle officielle Fournies par l'organisateur, Xushaofa***

Nombre de tables 2

Juge-arbitre Olivier Schwab, Schürlistrasse 3, 2563 Ipsach

Arbitres Michel Voyame (samedi et dimanche)

Sreten Mikic (samedi) Besnik Hyseni (dimanche)

Finance d'inscription : Série simple Messieurs A Frs 10.-

Autres séries de simple Frs. 8.-Séries doubles, par joueur / joueuse Frs. 7.-



U11, U13, U15, U18 pour toutes les séries Frs. 5.-Carte de tournoi STT (pour les 2 jours) Frs. 4.-

Inscriptions Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur

https://pyngpong.info/regform/?evt=ROMANDS2018

au plus tard le vendredi 20 avril 2018 à 20 h00.

Pour les responsables techniques de club, il y a un petit logo en forme de trèfle en haut à droite du formulaire d'inscription qui permet de saisir très rapidement les inscriptions pour les joueurs du club, sans avoir à le faire par insurant semme dans le made « inscription normale. »

joueur comme dans le mode « inscription normale ».

Tirage au sort Généralités Le mardi 24 avril 2018 à 18h00 chez le juge-arbitre.

Toutes les séries simples se jouent par poule de 3 ou 4 joueurs avec un/e qualifié/e par poule (éventuellement deux si cela donne moins de 4 joueurs dans le tableau principal) sauf pour les joueurs/joueuses avec les classements suivants qui sont directement qualifiés dans le tableau principal :

Série A: A17 à A20 Série B: B12 à B15 Série C: C7 à C10 Série D: D4 à D5 Série U13: D3 ou plus Série U15: D4 ou plus Série U18: C6 ou plus

Les doubles se jouent en système par élimination directe. En plus du double mixte, un/e joueur/euse ne peut s'inscrire que dans une seule série de double par jour.

Les dames peuvent participer aux séries Open ou Double Open, mais ne pourront s'inscrire que dans deux séries de simple par jour.

Pour les catégories d'âge, un/e joueur/se pourra jouer dans sa catégorie d'âge **OU** celle directement supérieure mais ne pourra participer que dans **une seule** catégorie d'âge.

Au moins un des deux joueurs d'une paire doit avoir le classement correspondant au double donné. Par exemple un des deux joueurs doit être classé entre C6 et C10 pour que la paire soit autorisée dans le Double C. Les séries comportant moins de quatre inscriptions seront supprimées. L'organisateur informera les clubs ayant des joueurs/euses concernés/es par une telle suppression lors de l'envoi de l'horaire. Dans la mesure du possible, les personnes concernées par une telle suppression seront incorporées dans la catégorie supérieure.

Les joueurs/euses devront être présents/es au plus tard 20 minutes avant l'heure prévue pour le début des séries auxquelles ils/elles participent. Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs. Le montant doit

impérativement être réglé avant le 27 avril 2018 sur le compte du CTT

Delémont.

Tenue Tenue officielle selon le règlement STT.

La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la

couleur de la balle officielle (blanche).

Collage Le collage des revêtements est interdit dans la salle.

Absence excusée Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00) au plus tard jusqu'au

vendredi 27 avril 2018 à 20h00.

Prix Les quatre premiers/ières de chaque série de simple et paires de doubles

recevront une médaille.

Forfait Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article

12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-).

Restauration Repas chauds/froids et boissons sur place.

Delémont, le 9 février 2018

Paiement

Pour le CTT Delémont

12.08.2014 CTT Omega Bienne Page 2